

INFO-CISSS

VOLUME 10 / NUMÉRO 9 / 3 octobre 2024

LA CAMPAGNE ENTRAIDE 2024 : C'EST PARTI!

Du 30 septembre au 20 octobre, soyez généreux!


Vos dons ont un impact important auprès des gens dans le besoin. Constatez le en cliquant sur ce [lien](#).

Ensemble, semons l'espoir et dépassons le montant de 65 137 \$ amassé l'an dernier.

Visionnez la [vidéo](#) de lancement de Mme Asselin. Pour donner, [cliquez ici!](#)

Bonne campagne!



 Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

 [ciss_cotenord](#)

TABLE DES MATIÈRES

Travailler à la DPJ	p.2
Le projet de recherche « Exprimer », c'est débuté!	p.2
Des avantages pour les employés	p.2
Semaine de la sécurité incendie	p.3
Des nouvelles du Centre de l'éthique	p.3
Vitrine linguistique	p.4
Bienveillance au travail	p.4
Qu'est-ce que le SARM?	p.4
Octobre : C'est le mois de la cybersécurité	p.5
Point de mire sur les services documentaires numériques	p.5
La télécopie infonuagique	p.6
La déclaration des accidents, incidents et maladies professionnelles	p.6
CAMPAGNE BRAVO	p.7

La photo d'en-tête de cette édition provient de Julie Girard, hygiéniste dentaire à Fermont.

« De magnifiques aurores boréales au-dessus du CLSC à Fermont le 30 août 2024, à la suite d'une soirée où nous avons célébré les 50 ans de la ville. »

Envoyez-nous vos photos au 09.ciss.communications@ssss.gouv.qc.ca

TRAVAILLER À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Dans les derniers mois, cinq collègues de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) ont participé à un tournage afin de faire rayonner et démystifier leur secteur.

Carolane Plante, Marie-Pierre Bergeron et Marie-Claude Caron (agentes de relations humaines au service de l'application des mesures), Noémie Durette (spécialiste en activités cliniques, soutien clinique) et Cassandra

Malaison (technicienne en travail social au service de l'évaluation et orientation) ont partagé leurs expériences dans des capsules vidéos.

Avez-vous eu la chance de les visionner?

Jetez un œil à leurs témoignages dans la section spéciale « [Travailler à la DPJ](#) » sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord.



LE PROJET DE RECHERCHE « EXPRIMER », C'EST DÉBUTÉ!

Du 1^{er} au 31 octobre 2024, le personnel infirmier est invité à participer au projet de recherche *Exprimer* qui vise à comprendre les raisons derrière la rétention ou les démissions dans le réseau de la santé et des services sociaux.

un [questionnaire](#) en ligne à six occasions. Partager votre vécu professionnel, c'est participer à la réflexion. Inscrivez-vous en grand nombre!

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pendant trois ans, les participants pourront remplir

Inscrivez-vous!

600 cartes-cadeaux à gagner

EXPRIMER

DES AVANTAGES POUR LES EMPLOYÉS

AVANTAGES
POUR LES
EMPLOYÉS



Les employés du CISSS bénéficient de rabais locaux exclusifs.

Pour connaître les entreprises partenaires, consultez la section des [avantages offerts](#) aux employés et profitez des offres dès maintenant.

Restez à l'affût des nouveaux rabais offerts, dans le cadre du volet « Mieux-être » de la Direction des ressources humaines.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

À l'approche de la Semaine de la sécurité incendie qui se tiendra du 6 au 12 octobre prochains, nous en profitons pour vous sensibiliser aux risques d'incendie et aux mesures de sécurité à adopter. La meilleure manière de prévenir les incendies, c'est d'adopter des gestes responsables pour les prévenir.

Voici de bonnes habitudes qui permettent d'éviter la majorité des incendies de bâtiments que ce soit au travail ou à la maison :

- Avoir des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnels.
- Éteindre ses mégots de manière sécuritaire.
- Surveiller son plat de près lorsqu'on cuisine.
- Ne pas surcharger les prises électriques.

- Éloigner les matériaux inflammables des sources de chaleur.
- Préparer un plan d'évacuation.

Saviez-vous que...

Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

N'oubliez pas que peu importe votre milieu, la connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous. Pour en savoir plus au sujet de la Semaine de la sécurité incendie, [cliquez ici](#).

Ne manquez pas la prochaine édition de l'INFO-CISSS qui traitera du code rouge (incendie).

DES NOUVELLES DU CENTRE DE L'ÉTHIQUE

Les initiatives du Centre de l'éthique font du chemin!

Vous avez été nombreuses et nombreux à assister au café éthique sur les discriminations au sein des services de santé présenté par Chantal Brisson, infirmière du CISSS et membre du comité d'éthique. À la suite de cette présentation, Chantal a été invitée au Regroupement des éthiciens du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'au CIUSSS de l'Est de l'Île-de-Montréal pour offrir cette même présentation.

Merci à Chantal de contribuer au rayonnement de l'éthique, mais aussi de faire connaître les initiatives du Centre de l'éthique du CISSS de la Côte-Nord.

Saviez-vous que...

Seulement pour les mois de juin, juillet et août, 17 demandes ont été acheminées au Centre de l'éthique. Que ce soit pour une consultation en équipe, une demande de soutien, une réflexion *a posteriori*, une demande d'informations ou d'avis éthique, le Centre de l'éthique a répondu sans tarder pour contribuer à la réflexion et favoriser la qualité des soins et services.

À découvrir!

Dans la section de l'intranet du Centre de l'éthique, plusieurs outils éthiques sont mis à votre disposition pour faciliter l'intégration de l'éthique dans vos réflexions. Dans les prochains

INFO-CISSS, le Centre de l'éthique s'engage à vous les présenter plus en détails.

À venir!

La Semaine nationale de l'éthique en santé aura lieu du 3 au 9 novembre 2024 et aura pour thème « La discrimination dans les soins de santé et la résilience des communautés : les enjeux éthiques ». Surveillez les activités du Centre de l'éthique pour souligner cette semaine.

Sur la photo, Annick Bourget, agente de planification, de programmation et de recherche / conseillère en éthique à la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation,



performance et éthique. Vous avez besoin d'un avis sur une question éthique en lien avec votre travail? N'hésitez pas à contacter le Centre de l'éthique : ethique.09ciyss@sss.gouv.qc.ca.

OUTIL UTILE ENCOURAGEANT ET FAVORISANT UN FRANÇAIS DE QUALITÉ : VITRINE LINGUISTIQUE DE L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Prenez l'habitude de consulter la Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française (OQLF)!

La Vitrine linguistique est un outil de référence essentiel. Elle permet d'utiliser des termes français et de produire des communications de qualité. De plus, elle donne un accès rapide et unique

pour obtenir des réponses à vos questions sur la langue française, des rubriques linguistiques et des centaines de milliers de termes et de définitions et beaucoup plus encore!

Voici le lien à ajouter dans vos favoris :

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>



BIENVEILLANCE AU TRAVAIL

Le CISSS met à votre disposition des affiches à installer dans votre installation, près de votre lieu de travail.

Elles visent à faire un appel à la bienveillance des usagers, en plus de vous aider à évoluer dans un environnement exempt de violence.

Procurez-vous les dans l'intranet dans la sous-section « Affiches produites par le CISSS » dans la section de la Direction des communications, affaires juridiques et corporatives.



QU'EST-CE QUE LE SARM?

Il s'agit d'un staphylocoque, une bactérie que l'on retrouve normalement sur la peau ou dans les narines des personnes. Celle-ci peut développer une résistance à plusieurs antibiotiques, dont la méthicilline. D'où le nom SARM (staphylococcus aureus résistant à la méthicilline).

Comment se transmet-il?

Il se transmet principalement par le contact d'un usager porteur à un autre par les mains contaminées

du personnel soignant. Il peut l'être aussi par le matériel partagé ou par l'environnement qui a été en contact avec l'usager porteur lorsque la désinfection n'a pas été faite ou a été déficiente.

Quelles mesures doit-on mettre en place en présence d'un usager porteur?

Les précautions de type contact doivent être instaurées, soit le port des gants et de la blouse.



Comment prévenir la transmission du SARM dans nos milieux de soins?

Le lavage des mains selon les [4 moments](#) demeure la mesure la plus efficace pour prévenir la transmission. Le nettoyage du matériel entre

chaque usager ainsi que le respect des précautions additionnelles sont aussi des mesures très efficaces. L'hygiène et salubrité joue un rôle également très important pour éviter la transmission par l'environnement.

OCTOBRE : C'EST LE MOIS DE LA CYBERSÉCURITÉ

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation à la cybersécurité. En 2024, la vigilance est de mise, puisque les menaces se multiplient, notamment avec l'émergence de l'intelligence artificielle (IA).

Au cours des prochaines semaines, surveillez les différentes communications qui vous donneront des trucs pour reconnaître les signes potentiels d'une cyberattaque, les conséquences d'une

attaque de cybercriminels et surtout les bonnes pratiques à adopter pour éviter de se faire piéger.

D'ici là, testez vos connaissances en cybersécurité en participant au jeu-questionnaire [ici!](#)

Les pratiques sécuritaires en ligne commencent par vos actions.

En cybersécurité, j'ai mon rôle à jouer!



POINT DE MIRE SUR LES SERVICES DOCUMENTAIRES NUMÉRIQUES



Un webinaire intitulé « Initiation à la recherche documentaire » s'est tenu le 18 juin dernier. Animé par Amy Bergeron, bibliothécaire à l'Université de Montréal, la formation a permis d'apprendre les bases de la recherche documentaire par l'utilisation des différentes ressources électroniques offertes pour le Consortium du RUISSS de l'Université de Montréal.

L'ensemble des guides, formulaires et le webinaire enregistré sont accessibles sur le [portail Web](#) du Département de gestion intégrée de l'information.

Formations à la recherche documentaire

Des formations de perfectionnement sont offertes pour mieux maîtriser l'utilisation d'outils du RUISSS de Montréal. Elles constituent des suites à la formation « Initiation à la recherche documentaire ». Avant de vous inscrire, veuillez obtenir l'autorisation de votre supérieur immédiat. Pour vous inscrire à l'une ou à plusieurs formations offertes, veuillez répondre au sondage [Forms](#). Si le formulaire est inaccessible pour vous, veuillez écrire à l'adresse suivante en mentionnant

les formations désirées : 09.gestiondocumentaire@ssss.gouv.qc.ca.

Formations offertes

- CINALH (groupe 1) : 23 octobre de 15 h à 16 h
- MEDLINE : 24 octobre de 11 h à 12 h
- CINALH (groupe 2) : 31 octobre de 13 h à 14 h
- Zotero : 14 novembre de 13 h à 14 h

Portail numérique sur les services documentaires

Depuis la dernière année, la section « Ressources documentaires » s'est enrichie de plusieurs sous-sections que nous vous invitons à consulter pour faciliter vos recherches documentaires :

- [Ressources électroniques du RUISSS de Montréal](#)
- [Périodiques numériques](#)

- [Bibliothèque bases de données en sciences de la santé](#)
- [Bibliothèque bases de données en sciences sociales](#)
- [Établir sa stratégie de recherche documentaire](#)
- [Opérateurs de recherche booléens](#)

Pour les utilisateurs ne possédant pas de compte Windows ou d'équipements informatiques du CISSS, une [procédure](#) est disponible pour se connecter à partir de matériel externe. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour soumettre toutes nouvelles ressources pertinentes à cette banque de références, pour du soutien ou de l'assistance en services documentaires à l'adresse suivante : 09.gestiondocumentaire@ssss.gouv.qc.ca.



Ressources électroniques du RIUSSS de Montréal

LA TÉLÉCOPIE INFONUAGIQUE

Saviez-vous que le service de [télécopie infonuagique](#) est fourni par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en complément aux outils de télésanté? Il permet d'acheminer un courriel et ses pièces jointes vers un télécopieur. L'expéditeur doit posséder une adresse courriel du réseau de la santé et connaître le numéro de télécopieur du destinataire.

Pour pouvoir utiliser la télécopie infonuagique, vous devez remplir ce formulaire : [Demande d'abonnement](#)

[au service de télécopie infonuagique](#). Lorsque vous vous êtes inscrit, vous recevrez une confirmation par courriel ainsi que la [procédure d'utilisation](#).

Les webinaires des bonnes pratiques sur la télésanté reprennent! Pour vous inscrire au webinar du 22 octobre de 12 h à 13 h, [cliquez ici](#). Il y aura d'autres dates à venir.

Si vous avez des questions, contactez l'[équipe de télésanté!](#)



LA DÉCLARATION DES ACCIDENTS, INCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Saviez-vous qu'en moyenne plus de 870 événements sont déclarés annuellement au sein du CISSS de la Côte-Nord (moyenne cumulative des années 2019 à 2023). Lorsqu'un événement est déclaré, le [formulaire de déclaration](#) est analysé par le gestionnaire avant d'être transmis à l'équipe du Service de la gestion de la santé et de la sécurité du travail (SGSST).

Les responsables de la prévention font une analyse de l'accident et incident et émettront des recommandations aux gestionnaires si requis.

Pourquoi déclarer?

- Déclarer un risque permet de prévenir.
- Identifier les causes de l'accident ou de l'incident.
- Mettre en place des mesures correctives.
- En présence d'une lésion professionnelle : Certifie la survenance d'un accident et répond aux obligations des travailleurs.

Quoi déclarer?

- Accident : Événement imprévu qui cause des dégâts ou des blessures.
- Incident : Événement imprévu qui ne cause pas de blessure, mais perturbe la tâche.
- Situation à risque : Observation d'une situation qui pourrait causer un incident ou un accident.

Quand déclarer?

- La journée même ou dans un délai de 24 heures au maximum.
- Impossible de remplir le formulaire? Avez le supérieur immédiat le plus rapidement possible.

Comment déclarer?

- Accédez à l'intranet et cliquez sur l'icône « Santé et sécurité au travail ».
- Cliquez sur « [Formulaire de déclaration](#) ».
- Lorsque la partie A est remplie, remettre le formulaire au supérieur immédiat.

Qui doit déclarer?

- L'ensemble du personnel en est responsable : cadres, médecins, résidents, employés, main-d'œuvre indépendante ou externe, stagiaires, bénévoles, etc.

Afin d'obtenir davantage de détails, nous vous invitons à

consulter la [procédure](#) mise en place par le CISSS de la Côte-Nord.

Également, lorsque vous remplissez un formulaire, il peut être utile de vous référer au [Guide de soutien aux employés!](#)





**Campagne
Bravo!**

Nous vous rappelons que les projets ou actions peuvent être acheminés à l'adresse courriel :

« 09.cisss.communications@ssss.gouv.qc.ca ».

Faites-nous parvenir vos photos, vos bons coups et vos remerciements!

UNE COLLÈGUE DE LA RELÈVE QUI SE DÉMARQUE!

Le 14 septembre dernier s'est tenue la soirée reconnaissance de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Côte-Nord (ORIICN) à Port-Cartier afin de souligner l'apport exceptionnel de plusieurs infirmières de chez nous.

Nous tenons donc à féliciter la récipiendaire du prix « Relève régionale 2024 de l'ORIICN », **Claudia Robert**, pour son travail et son début de carrière remarquables. Elle possède toutes les qualités d'une infirmière modèle grâce à son leadership, sa compétence, son positivisme, son esprit d'équipe et son écoute active. Elle œuvre comme infirmière clinicienne - projets spéciaux à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) à Port-Cartier et elle est aussi présidente du comité relève du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII).

Bravo pour ton prix amplement mérité!



Sur la photo (de gauche à droite) : Jessie Landry, Claudia Robert et Nancy Asselin

UNE MENTION D'EXCELLENCE DE LA PART DE L'OPHQ

Le comité du CISSS de la Côte-Nord ayant mis en oeuvre le Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap 2024-2026 a obtenu une mention d'excellence de la part de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Cette mention a été obtenue en raison des engagements concrets pris par les différentes équipes en mettant, entre autres, une ressource responsable de coordonner et de favoriser l'implication du groupe de travail. « Votre engagement permet, chaque année, de réduire davantage les obstacles que les personnes en situation de handicap rencontrent, pour une société plus inclusive », peut-on lire dans la lettre remise à Mme Manon Asselin, présidente-directrice générale du CISSS. Le [plan d'action](#) est disponible sur le site Web du CISSS.

Bravo au comité!



MERCI JULIE POUR TON ENGAGEMENT

Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) remercie **Julie Beaudry** pour le remplacement de Mohamed Ridha Hasnaoui pendant son absence. Sa rigueur, sa présence et ses connaissances sont un atout pour nous. Merci d'accepter de poursuivre à titre d'invitée ponctuelle.

Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers

